

## **DEC105348DAJ**

Décision portant nomination de Mme Dominique GUILLEMAUD-MUELLER aux fonctions de directrice adjointe scientifique à l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la proposition du directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) ;

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Dominique GUILLEMAUD-MUELLER, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe scientifique à l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, en remplacement de Mme Barbara ERAZMUS, appelée à d'autres fonctions.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 6 janvier 2011

Alain FUCHS